

La santé mentale doit devenir un enjeu électoral central

Par Charles Rice

Président du Réseau communautaire en santé mentale (COSME)

Pas plus tard que l'année dernière, l'Organisation mondiale de la Santé tirait la sonnette d'alarme en indiquant que la dépression était devenue la première cause de morbidité et d'incapacité dans le monde. Le Québec ne déroge pas à cette tendance. En 2012 déjà, 12,2 % de la population québécoise déclaraient avoir connu un épisode de dépression majeure au cours de leur vie, soit près d'un million de personnes. Ces données ne sont qu'un exemple parmi tant d'autres pour illustrer l'étendue des problèmes de santé mentale que connaissent nos sociétés. Malgré cette forte prévalence, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ne consacre à la santé mentale que 6 % de ses dépenses de programme. Ce n'est évidemment pas assez.

Les besoins en santé mentale ne doivent pas être ignorés des partis politiques comme ils le sont habituellement en campagne électorale au Québec. Faute d'engagements dans le passé, la réponse aux besoins en santé mentale a stagné d'un gouvernement à l'autre.

Les récentes élections en Ontario et en Colombie-Britannique ont pourtant donné lieu à des prises de position à l'égard de la santé mentale. Pour donner suite à son programme électoral, le gouvernement élu de la Colombie-Britannique a créé un ministère de la Santé mentale et des Dépendances. En Ontario, le Parti progressiste-conservateur s'est engagé à investir près de 2 milliards de dollars en 10 ans dans les services en santé mentale.

Pour prendre la mesure de la réalité, rappelons quelques indices :

- 5 % de la population mondiale en âge de travailler sont atteints d'un trouble grave de santé mentale;
- 15 % vivent avec une condition moins sévère mais qui occasionne de la détresse et des difficultés d'adaptation importantes;
- Pour la majorité des Québécois ayant des troubles graves de santé mentale, l'aide sociale est généralement la seule source de revenus, étant donné que de 80 % à 90 % d'entre elles sont sans emploi;
- Les problèmes de santé mentale sont en croissance chez les travailleuses et les travailleurs et sont devenus le premier motif d'absence du travail;
- 75 % des troubles mentaux apparaissent avant 25 ans.

En cette période de campagne électorale, le Réseau communautaire en santé mentale (COSME) formule sept recommandations à l'intention des partis politiques :

- hausser progressivement les dépenses en santé mentale de 6 à 8 % des dépenses de programme du ministère de la Santé et des Services sociaux, ce qui équivaldra à terme à un relèvement de 250 millions de dollars annuellement;
- hausser de 22 millions le financement de base des 450 organismes communautaires en santé mentale pour atteindre la cible du 10 % des dépenses en santé mentale qui leur a été promise depuis 2005;
- assurer la parité de l'indexation annuelle des organismes communautaires avec celle du réseau public;
- mettre en place dans toutes les régions du Québec des services intégrés de santé mentale à l'intention des jeunes québécois, en collaboration avec les organismes communautaires et les organismes jeunesse;
- augmenter de 12 000 le nombre de logements sociaux avec accompagnement psychosocial destinés aux personnes ayant un trouble de santé mentale parce qu'être bien logé est un élément fondamental du rétablissement, de l'intégration et de la participation sociale des personnes atteintes d'un trouble mental;
- mettre en place des services universels et gratuits de psychothérapie et autres formes de soutien adaptés aux besoins de la personne parce que plus de la moitié des Québécoises et Québécois ayant des problèmes psychologiques ont des besoins d'aide non comblés de thérapie ou de counseling;
- développer des ressources d'intégration dans le milieu régulier du travail, y compris l'accès au travail à temps partiel, et soutenir l'accès aux études pour les personnes ayant des troubles de santé mentale.

Ces recommandations sont essentielles pour améliorer les conditions de vie des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale. Alors que la prévalence de ces troubles ne fait plus de doute, il est temps de faire de la santé mentale une priorité pour le prochain gouvernement.

Réseau communautaire en santé mentale (COSME)



Le Réseau communautaire en santé mentale (COSME) a été formé en 2012. Il s'est donné pour mission de faire avancer la cause de la santé mentale et de représenter les organismes communautaires de la santé mentale du Québec.

Font partie du COSME, les regroupements régionaux d'organismes communautaires de la santé mentale de l'Estrie, de la Mauricie–Centre-du-Québec, de la Capitale nationale, de Montréal, de la Montérégie, de l'Outaouais, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de Laval et de Lanaudière.

Les membres du COSME représentent 255 organismes communautaires, soit près des deux tiers des organismes reconnus par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

cosme.ca

[Facebook](#)

[Twitter](#)

Contacts :

Charles Rice, Président du COSME

c.rice@agirensantementale.ca

info@cosme.ca

418-640-5253 ou 418-255-0698

Aurélie Le Caignec, chargée de communication au COSME

reseaucosme@gmail.com